



***Nouvelles formes de justice : adaptation aux exigences sociétales
contemporaines ou transformation profonde de la justice ?
Regards croisés Cambodge - France***

Phnom Penh

25 & 26 février 2025

Comité scientifique Université Sorbonne Paris Nord (USPN) :

*Yann CHARLES, LSPM, IG, DRI
Catherine FABREGOULE, IDPS, UFR DSPS
Jean-Jacques MÈNURET, IDPS, UFR DSPS
Claire SEJEAN, IRDA, UFR DSPS
Despina SINOÛ, IDPS, UFR DSPS*

Comité scientifique Université royale de droit et de sciences économiques (URDSE) :

*Laurent MESMANN, URDSE / Association Capitant
Hisham MOUSAR, URDSE / Association Capitant
Sambo OEURN, URDSE
Rithy PRUM, URDSE*

Propos scientifique

La notion de justice s'inscrit dans un langage commun qui prend pourtant source dans des traditions historiques bien précises, lesquelles évoluent constamment, mais à des rythmes différents selon des temporalités liées aux transformations de la société et aux attentes ou exigences contemporaines.

D'avantage que les nouvelles *formes de la justice*, ce colloque a pour ambition d'aborder les nouvelles *formes de justice* allant au-delà des seules institutions judiciaires et des organes d'action. La justice en tant que telle constitue en effet un idéal philosophique et moral distinct de l'activité de juger et de la production de normes, qui en sont seulement une manifestation.

Au-delà, le sentiment de justice s'illustre désormais par de multiples voies et voix. Les exigences démocratiques semblent impliquer, notamment, d'ouvrir davantage la porte à la société civile (lanceurs d'alerte, ONG, notamment) ou de réformer les modes d'action de l'administration (autorités de régulation, notamment).

Dans l'exercice *de la justice*, ou plutôt *de justice*, entre justice restaurative, transitionnelle et transformative, ou encore usage des procès fictifs par la société civile notamment pour faire face aux problèmes communs liés aux grands enjeux environnementaux globaux, les modalités ne cessent d'évoluer afin que le rendu et l'efficacité de l'idéal de justice soient adaptés aux circonstances spécifiques sociétales ou historiques.

Le vocabulaire de la justice évolue également, faisant écho aux réflexions générales alliant nécessités d'organisation, de rendu, d'efficacité et de cohérence de la justice. En France on note notamment les évolutions dans la rédaction des décisions de justice avec les nouvelles formes de rédaction des décisions du Conseil constitutionnel, du Conseil d'Etat ou de la Cour de cassation, ou encore les vade-mecum rédactionnels guidant la plume des gens de justice.

Plus généralement, les relations de la justice avec les justiciables et citoyens sont à questionner, à l'heure où les questions de l'intelligence artificielle gagnent la justice, notamment celles tenant à la justice prédictive. D'autres questions animent également les débats, telle que la proximité, ou les discriminations, qu'elles soient de genre, sociales ou ethniques.

Ce colloque se propose de porter, sur toutes ces questions, des regards croisés de spécialistes en France et au Cambodge, de droit public et de droit privé, de droit interne et de droit international ou européen.

Programme (2 demi-journées : 08h00-12h00)

Université Sorbonne Paris Nord

- **Mme Catherine FABREGOULE**, MCF Droit public, IDPS : « *Lanceurs d'alerte : artisans de justice ?* »
- **Mme Dominique HIEBEL**, PR Histoire du droit, IDPS : « *Vieux pots, nouveaux remèdes ? Mise en perspective historique de deux évolutions récentes de la justice pénale* »
- **M. Jean-Jacques MENURET**, MCF Droit public, IDPS : « *Les AAI en France : des autorités de régulation plus efficaces que les juridictions ?* »
- **Mme Despina SINOUE**, MCF Droit public, IDPS : « *Regards sur la justice transitionnelle* »
- **Mme Geetha GANAPATHY-DORE**, MCF Anglais, IDPS : « *Le procès fictif en tant que nouvelle forme de justice poétique dans la littérature contemporaine : Couteau de Salman Rushdie* »
- **Mme Céline BLOUD-REY**, MCF Droit privé, IRDA : « *Rendre justice à la personne concernée : regards sur le rôle de la CNIL et des juges en matière de droits individuels consacrés par la loi* »
- **M. Bertrand JOST**, MCF Droit privé, IRDA : « *Le développement des modes alternatifs de règlement des litiges et le rôle du juge* »

Université Royale de Droit et de Sciences Economiques

- **S.E M. Hisham MOUSAR**, Association Henri Capitant Cambodge, Membre du Comité de rédaction de l'ouvrage Le Droit du Cambodge, LGDJ. « *La Justice au Cambodge : Défis et Perspectives* »
- **S.E M. LY Tayseng**, Arbitre représentant des employeurs : « *L'arbitrage en droit social ou une justice innovante pour les conflits collectifs du travail* »
- **S.E. M. CHAN Somnoble**, VP de l'Académie Royale du Cambodge : « *Lexicologie : clarté et accessibilité du droit pour tous* »
- **Représentant du Ministère de la Justice** : « *La médiation : l'instauration d'une justice à l'échelle locale* »
- **S.E. M SANN RADA / Tony KRANH** : « *La pratique des CETC (Tribunal Khmer rouge) et son héritage dans la pratique de la justice au Cambodge : vers plus de justice grâce aux bonnes pratiques des CETC ?* »
- **S.E. M. TANHEANG Davann**, Secrétaire d'Etat : « *Notariat et Justice* »
- **S.E. M. SAN Sorphorn**, Sous-Secrétaire d'Etat : « *Tribunal de Commerce* »
- **S.E. Mme ING Rina**, Sous-Secrétaire d'Etat, Directrice adjointe Académie de Justice : « *L'Académie Royale de Justice : de profondes réformes de la formation des auxiliaires de justice* »

(sous réserve) :

- **M. ANG Saingly**, Ministère du Travail : « *L'inspection du Travail ou la recherche de la justice sociale* » ou **M. LIM Suy Hong**, Sous-Secrétaire d'Etat MdTravail.
- **LY Chantola**, Bâtonnier du Royaume du Cambodge : « *L'aide juridictionnelle ou la recherche d'une justice pour tous ?* »

M. Antoine FONTAINE, Avocat au Barreau de Paris basé au Cambodge : « *Évolution des conceptions de justice sur deux décennies : le regard d'un avocat et d'un coopérant* »

Modalités pratiques

Format des communications :

- Environ 20 mn + questions
- en langue française (+ résumé écrit ou communication entière écrite en anglais ou en khmer)
- traduction simultanée

Publication :

- une publication sera recherchée, au Cambodge ou en France

Budget :

- USPN, France :
 - Laboratoires (IDPS, IRDA) :
 - Transport : environ 1500 euros/membre
 - Per diem (3 : 2 j colloque + 1j avant) : 150 US\$/j/membre
 - Université / AUF / Autre (mais pas les labos) : traduction
- Université royale de Phnom Penh, Cambodge :
 - Lieu de colloque
 - Accueil / Organisation sur place / pause-café

Financement :

- à définir (IDPS / IRDA, Commission recherche, AUF, ambassade, autres...)